

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DI LAVS COMMINGES PYRENESS

DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 25 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 25 mars à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 19 mars 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en exercice : 52 Délégués présents avec voix délibérative :

**Quorum atteint** 

10 10

100

100

100

m

315

100

.

553

E0 10

201

#### Délégués titulaires présents : 29

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE - Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI - Philippe PRADERE -Jean-Claude DOUGNAC - René ERTLEN - Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

le 0 1 AVR. 2013

SOUS-PREFECTURE
DE SAUDT-GAUDENS

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Bernard CASTEX - Gilbert SIOUTAC - Evelyne SANSONETTO - Jean-Paul MANENT MANENT - Alain FRECHOU - Jean-Yves DUCLOS - François CARAOUE Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX - Jean-Michel LOSEGO - Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

Jean Louis REDONNET - Michel LADEVEZE - Jean-Paul SALVATICO - Dominique BERRE - Joël GROS - Alain LADEVEZE

#### **Délégués titulaires excusés** : 15

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE – Magali GASTO-OUSTRIC – Hervé CHEYLAT – Emilie SUBRA - Alain BOUBEE - Jacques FERAUT- Philippe BRILLAUD – Nathalie LACROIX

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL – Patrice RIVAL – John PALACIN -Bernard DUMAIL - Louis FERRE - Danielle PANATIER -Denis MARTIN

#### Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Bernard DUMAIL)
Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Pierre SAFORCADA (pour Emilie SUBRA)

#### Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 10

CC Cagire Garonne Salat

Corinne ORTET - Louis BARES

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE - Jeanine BRUNET- Michel DESSENS - Geneviève CAPERAN LORENZI - Marc CASTEX - Sylvia BELAIR - Gérald DAMIENS - Jean

SUBRA



13

99

500

0.0

## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

#### DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

Délégués suppléants excusés : 17

CC Cagire Garonne Salat

Josette PEYRIGUIER - Jean-Louis PLE - Rose-Marie

DEDIEU - Jean-Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Claire VOUGNY - Lucien CABARE - Régis FARRE

Joël GUILLERMIN - Thierry PLANTE

Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE

Guy LOUBEYRE - Julien CHAINET - Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Claude BORDES - Audrey AZAM - Laurette

DASPET





## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL **ET RURAL**

**DU PAYS COMMINGES PYRENEES** 

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## Délibération n°2019-02-01 Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 31 janvier 2019

Considérant l'ordre du jour du Comité Syndical du 31 janvier 2019 qui était le suivant :

#### Délibérations

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 23 novembre 2018
- Débat d'orientations budgétaires
- Vote du montant de la cotisation des trois communautés de communes au PETR
- Création d'un poste d'instructeur des autorisations d'urbanisme confirmé en catégorie B

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

23

#### Article 1

d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 31 janvier 2019.



Pour extrait certifié conforme, Le président.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 0 1 AVR. 2019

Et publication, affichage ou notification le :

0 1 AVR. 2019



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL **DU PAYS COMMINGES PYRENEES** 

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS

Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL **SEANCE DU 31 JANVIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le jeudi 24 janvier 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS. Président.

Délégués en exercice: 52 Déléqués présents avec voix délibérative :

**Quorum atteint** 

100

100 101

883 100

153 103

100

100

П

000

103 131

103  Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE

Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI

**PRADERE** 

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Jean Bernard CASTEX

Gilbert SIOUTAC - Hervé CHEYLAT

Denis SARRAQUIGNE - Evelyne SANSONETTO

Philippe BRILLAUD - François CARAOUE Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX

Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

RECU le 0 1 FEV. 2019 SOUS-PREFECTURE CC Pyrénées Haut-Garonnaises

John PALACIN - Jean Louis REDONNET Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN Jean Luc PICARD - Jean Pierre BRANA

**Brigitte SEGARD** 

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain BOUBEE - Jacques FERAUT

Jean Michel LOSEGO - Nathalie LACROIX Jean-Pierre DUCLOS - Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL - Jean Paul SALVATICO

Dominique BERRE - Bernard DUMAIL - Louis FERRE Danielle PANATIER - Joël GROS - Alain LADEVEZE

Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration :

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Alain CASTEL) John PALACIN (pour Bernard DUMAIL) Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS (pour Jean Claude DOUGNAC)

Robert MARTIN (pour Brigitte SEGARD)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Jeanine BRUNET (pour Alain BOUBEE) Michel DESSENS (pour Jacques FERAUT) Claire VOUGNY (pour Jean Michel LOSEGO)



m 60

69

100

103

10

100

61

100

100

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL **ET RURAL DU PAYS COMMINGES PYRENEES** 

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Geneviève LACROIX)

**CAPERAN** LORENZI

Nathalie (pour

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS - Louis BARES

Rose Marie DEDIEU -Jean Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE - Claire VOUGNY

Joël GUILLERMIN (départ, n'a pas pris part au vote)

Jeanine BRUNET- Michel DESSENS Geneviève CAPERAN LORENZI

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Corinne ORTET - Henri GOIZET - Josette PEYRIGUIER

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Lucien CABARE - Régis FARRE - Marc CASTEX

Thomas FAURE - Thierry PLANTE Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE Guy LOUBEYRE - Jean Charles DASQUE Yves LOUIS - Jean SUBRA - Alain PINET

Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Charles HORMIERE - Jean Claude BORDES

Audrey AZAM - Laurette DASPET



III S

EG

[6]

辰 唐

10 E

100

155 551

F03 D31

103 (03

m

. .

m

MI

III

100

100

#### POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS COMMINGES PYRENEFS

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## Délibération n°2019-01-02 Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

« En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales telles que mentionnées à l'article L.5211-36, les groupements intercommunaux comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ont l'obligation d'assurer la tenue d'un rapport sur les orientations budgétaires avant le vote du budget ».

Le débat permet de présenter à l'ensemble de l'Assemblée Délibérante les grandes orientations budgétaires et financières avant l'examen et le vote du budget ainsi que les actions à mener.

Monsieur le Président précise que ce rapport a pour vocation, non de présenter des chiffres détaillés, mais d'apporter un éclairage sur les marges de manœuvre budgétaires et financières dont pourra, à court et moyen terme disposer le PETR.

Aussi, doivent figurer dans ce rapport des éléments spécifiques notamment en matière de ressources humaines (organisation de la structure administrative, évolution des dépenses de personnel etc...), structure de la dette.

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la situation financière ainsi que la synthèse des travaux conduits en 2018 et les priorités présentées en bureau le 22 janvier 2019, pour la poursuite en 2019 des missions engagées par le Pays Comminges Pyrénées.

Le rapport d'orientations budgétaires est annexé à ce projet de délibération.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après débat,

Le Comité Syndical,

DECIDE

#### Article unique

le 01 FEV. 2019

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

d'attester de la tenue régulière du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2019 et de prendre acte des orientations budgétaires qui seront reprises dans la proposition de Budget Primitif 2019.

Pour extraît certifié conforme Le président, 0 1 FEV. 2019

0 1 FEV. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : Et publication, affichage ou notification le :

0 1 FEV. 2019



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le jeudi 24 janvier 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en exercice : 52 Délégués présents avec voix délibérative :

**Quorum atteint** 

100

NE SE

BI BI

m

80 00

100

No.

B B

m

### Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE

Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI - Philippe

**PRADERE** 

CC Cœur et Coteaux du Comminges
REÇU

le 0 1 FEV. 2019

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Jean Bernard CASTEX

Gilbert SIOUTAC - Hervé CHEYLAT

Denis SARRAQUIGNE - Evelyne SANSONETTO

Philippe BRILLAUD - François CARAOUE Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX

Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

SOUS-PREFECTURE

DE SAINT-GAUDENS

John PALACIN - Jean Louis REDONNET

Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN Jean Luc PICARD - Jean Pierre BRANA

Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain BOUBEE - Jacques FERAUT

Jean Michel LOSEGO - Nathalie LACROIX Jean-Pierre DUCLOS - Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL - Jean Paul SALVATICO

Dominique BERRE - Bernard DUMAIL - Louis FERRE Danielle PANATIER - Joël GROS - Alain LADEVEZE

Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration :

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Alain CASTEL)
John PALACIN (pour Bernard DUMAIL)
Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS (pour Jean Claude DOUGNAC)

Robert MARTIN (pour Brigitte SEGARD)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Jeanine BRUNET (pour Alain BOUBEE)

Michel DESSENS (pour Jacques FERAUT)



100

500

100

87 100

100 100 00

100

100

155

B

100 

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL **ET RURAL** DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Geneviève LACROIX) **CAPERAN** 

**LORENZI** 

Nathalie

(pour

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS - Louis BARES

Rose Marie DEDIEU -Jean Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE - Claire VOUGNY (départ, n'a pas

pris part au vote) - Joël GUILLERMIN (départ, n'a pas pris

part au vote) Jeanine BRUNET- Michel DESSENS

Geneviève CAPERAN LORENZI

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Corinne ORTET - Henri GOIZET - Josette PEYRIGUIER

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Lucien CABARE - Régis FARRE - Marc CASTEX

Thomas FAURE - Thierry PLANTE Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE Guy LOUBEYRE - Jean Charles DASQUE Yves LOUIS - Jean SUBRA - Alain PINET

Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Charles HORMIERE - Jean Claude BORDES

Audrey AZAM - Laurette DASPET



FEE 575

83

100

閱

100

101

D D

#### POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## Délibération n°2019-01-03 Vote du montant de la cotisation 2019

Monsieur le Président rappelle que la cotisation 2018 pour les trois communautés de communes s'élèvait à 3.30 €uros par habitant décomposée comme suit :

- Cotisation générale décidée à la création du PETR : 1,50€ par habitant
- Evolution de 0,15 cts par an depuis 2016: 0,30€ par habitant en 2018
- Cotisation complémentaire pour soutien technique : 1,50€ par habitant

Monsieur le Président souligne que compte tenu des bons résultats financiers dégagés en 2018, l'évolution programmée de 0.15 € par habitant pour 2019 n'est pas nécessaire et ne sera donc pas demandée aux communautés de communes.

Monsieur le Président propose pour 2019 une cotisation totale par habitant de 3.30 € soit une contribution par Communauté de Communes définie comme suit :

EPCI	Population municipale 2016	Montant cotisation 2019
CC Cagire Garonne Salat	17 746	58 561.80 €
CC Pyrénées Haut- Garonnaises	15 516	51 202.80 €
CC Cœur et Coteaux du Comminges	44 182	145 800.60 €
TOTAL	77 444	255 565.20 €

Monsieur Le Président précise que la participation des communautés de communes proposée cidessus correspond à un état constant des missions, telles qu'exercées à ce jour. Si de nouvelles missions étaient confiées au PETR par les intercommunalités, le reste à charge serait répercuté sur la cotisation 2019.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,



123

100

100

12 133

100

133

122 

133 100

## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL **ET RURAL**

**DU PAYS COMMINGES PYRENEES** 

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

#### DECIDE

#### Article 1

d'approuver cette proposition et de fixer le montant de la cotisation par habitant en 2019 à 3.30 Euros.

#### Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

#### Article 3

d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2019.



Pour extrait certifié conforme, Le président,

0 1 FEV. 2019

0 1 FEV. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : Et publication, affichage ou notification le :

0 1 FEV. 2019



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail – 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le jeudi 24 janvier 2019 s'est réuni en séance plénière à la Maison des Sports, Stade Jules Ribet à Saint-Gaudens sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués en exercice : 52 Délégués présents avec voix délibérative :

**Quorum atteint** 

EE EE

FEE 550

100

00

B B

(III)

80

m m

**B B** 

BI

10 E8

100

93

FI (II

100

### Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean-Pierre DUPRAT - Raymond JOUBE

Philippe GIMENEZ - Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI - Philippe

**PRADERE** 

CC Cœur et Coteaux du Comminges

REÇU

0 1 FEV. 2019

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Jean Bernard CASTEX

Gilbert SIOUTAC - Hervé CHEYLAT

Denis SARRAQUIGNE - Evelyne SANSONETTO

Philippe BRILLAUD - François CARAOUE Michel AUBERDIAC - Julien LACROIX

Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA - Valentin BIASON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

John PALACIN - Jean Louis REDONNET Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - René ERTLEN Jean Luc PICARD - Jean Pierre BRANA

**Brigitte SEGARD** 

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Alain BOUBEE - Jacques FERAUT

Jean Michel LOSEGO - Nathalie LACROIX Jean-Pierre DUCLOS - Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Alain CASTEL - Jean Paul SALVATICO

Dominique BERRE - Bernard DUMAIL - Louis FERRE Danielle PANATIER - Joël GROS - Alain LADEVEZE

Denis MARTIN

Délégués titulaires présents ayant procuration :

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Michel LADEVEZE (pour Alain CASTEL)
John PALACIN (pour Bernard DUMAIL)
Jean Louis REDONNET (pour Louis FERRE)

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS (pour Jean Claude DOUGNAC)

Robert MARTIN (pour Brigitte SEGARD)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Jeanine BRUNET (pour Alain BOUBEE)

Michel DESSENS (pour Jacques FERAUT)



H

535 

50

53 10 10

## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

**DU PAYS COMMINGES PYRENEES** 

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Geneviève LACROIX)

**CAPERAN** LORENZI (pour

Nathalie

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS - Louis BARES

Rose Marie DEDIEU -Jean Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE - Claire VOUGNY (départ, n'a pas

pris part au vote) - Joël GUILLERMIN (départ, n'a pas pris

part au vote) Jeanine BRUNET- Michel DESSENS

Geneviève CAPERAN LORENZI

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Corinne ORTET - Henri GOIZET - Josette PEYRIGUIER

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Lucien CABARE - Régis FARRE - Marc CASTEX

Thomas FAURE - Thierry PLANTE Christiane LARRIEU - Annie NAVARRE Guy LOUBEYRE - Jean Charles DASQUE Yves LOUIS - Jean SUBRA - Alain PINET

Patrick BEAUCHET

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Charles HORMIERE - Jean Claude BORDES

Audrey AZAM - Laurette DASPET



E33

III III

H

200 100

FIR

101

100

DE 100

E E

100

50

555

[6]

Dil.

H 50

88

#### POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS

Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

#### Délibération n°2019-01-04

# Création d'un emploi permanent d'instructeur des autorisations d'urbanisme confirmé/technicien urbanisme

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi 2007-209 relative à la fonction publique territoriale :

Considérant le déploiement du service ADS qui nécessite le recrutement d'un instructeur des autorisations d'urbanisme confirmé ;

Il convient de créer un poste d'instructeur des autorisations d'urbanisme confirmé / technicien urbanisme qui sera recruté à temps complet à compter du 1er avril 2019 qui sera chargé :

- d'assurer avec rigueur et autonomie l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes du territoire, en menant les missions suivantes :
  - instruire administrativement, techniquement et réglementairement les dossiers d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager de démolir, déclarations préalables, autorisations de travaux, certificats d'urbanisme...);
  - suivre administrativement les dossiers (recevabilité, proposition d'arrêtés d'autorisation ou de refus, précontentieux);
  - renseigner les pétitionnaires ;
  - conseiller et assister les élus en matière d'urbanisme réglementaire (droit et procédures);
  - assurer une veille juridique et technique permanente ;
- d'accompagner le déploiement et la structuration du pôle ADS, en lien étroit avec la responsable de pôle ADS et la directrice du PETR Pays Comminges Pyrénées, en transversalité avec les autres missions du Pays Comminges Pyrénées :
  - contribuer à asseoir le fonctionnement et l'organisation du service ;
  - seconder la responsable du pôle dans la conduite du service ;
  - contribuer à la bonne application du SCoT une fois approuvé ;

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière administrative ou technique, aux grades de rédacteur ou de technicien.

L'agent recruté devra justifier de compétences confirmées en urbanisme et droit des collectivités et/ou d'expérience significative sur un poste similaire.

#### Le poste sera créé :

par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle dans le grade de rédacteur ou de technicien territorial. En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvus par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Dans ce cas le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement de fonctionnaires n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats en CDD ne pourra excéder 6 ans (3 ans maximum, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 6 ans). A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.



EII!

100 100

103

100 

100

6 100

8 

100

100

## POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

#### DU PAYS COMMINGES PYRENEES

21, Place du Foirail - 31800 SAINT-GAUDENS Tél: 05.61.88.88.66 Fax: 05.61.79.47.17

- pour une rémunération calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emploi des rédacteurs ou des techniciens territoriaux.
- pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

Une déclaration de création de poste sera adressée au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

#### Article 1

de créer un poste d'instructeur des autorisations d'urbanisme confirmé / technicien urbanisme comme décrit ci-dessus.

#### Article 2

de fixer la date de recrutement à compter du 1er avril 2019.

#### Article 3

de pourvoir au recrutement d'un agent par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle.

d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches de création de poste et de recrutement:

#### Article 5

d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente délibération et permettant sa mise en œuvre.

#### Article 6

d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait certifié conforme.

Le président,

FEV. 2019

0 1 FEV. 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : Et publication, affichage ou notification le :

0 1 FEV. 2019

RECU le 0 1 FEV. 2019 SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GAUDENS